



Guide du tri des déchets

Points tri - Bacs individuels - Déchèteries

Ensemble pour
l'avenir
de nos déchets



 **Pour s'offrir**
un cadre de
vie agréable

 **Pour préserver**
nos ressources
naturelles et notre
environnement



Syndicat Centre Hérault

Les points tri

100%
RECYCLABLE

Des colonnes disponibles
dans votre commune
avec les 3 couleurs du tri



Emballages recyclables



Briques alimentaires et
cartonnettes d'emballages
(également boîtes à pizza, petites
boîtes carton pour colis)

Je dépose en vrac sans sac, bien vidés :



Boîtes de conserve,
barquettes en aluminium,
canettes, aérosols, bidons
et couvercles métalliques



Bouteilles
et flacons plastiques
avec les bouchons

✗ Je ne mets pas : Films et sacs plastiques, barquettes
polystyrène, pots de produits laitiers, pots de peinture,
cartons de déménagement, contenants de produits
toxiques.



Tous les papiers



Je dépose en vrac sans sac :



Annuaire, catalogues, magazines,
publicités, journaux, enveloppes avec ou
sans fenêtre, courriers, livres en mauvais
état, cahiers, papier cadeau, sacs en
papier propres, papier déchiqueté

✗ Je ne mets pas : Papiers gras,
papiers cadeaux métallisés, films
plastiques, blisters, cartons bruns



Emballages en verre



Je dépose en vrac sans sac :



Bouteilles, flacons, bocaux et pots
bien vidés, sans bouchon ni couvercle

✗ Je ne mets pas : Ampoules, vaisselle,
vitre cassée, couvercles et bouchons.



Des colonnes de tri pour le textile et les chaussures
sont à votre disposition dans certaines communes.
Emplacements et consignes de tri sur :
www.syndicat-centre-herault.org



Les bacs individuels

Dans ces équipements vous devez y déposer...

Les déchets de cuisine ou biodéchets

100%
COMPOSTABLE

Je dépose dans mon bac vert ou dans mon composteur :

emballés dans du papier journal ou dans des sacs biodégradables certifiés OK Compost :



Épluchures, fruits et légumes gâtés, restes de repas, viande et poisson*, café, thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées et petits déchets de jardin.

* viande et poisson à éviter dans le composteur

✗ Je ne mets pas : Coquillages, huile de friture, cendre, litière d'animaux, déchets de jardin en grande quantité, sacs plastiques.



Le reste des déchets

100%
ENFOUISSEMENT

Je dépose dans le bac gris :



Films et sacs plastiques, barquettes en polystyrène, pots de produits laitiers, vaisselle et verre cassés, couches, litière, papiers gras, mégots, coquillages...

✗ Je ne mets pas : Le textile, les petits équipements électriques, ainsi que tous les déchets recyclables.



Les déchèteries

Avant de jeter, pensez à réparer ou à donner vos objets, meubles et matériaux en bon état.

Un espace respectueux de notre environnement, où un personnel qualifié vous accueille et vous oriente. Voici la liste des déchets à déposer en les triant.



Déchets acceptés dans toutes les déchèteries *



Cartons



Piles



Radiographies



Bois



Electriques



Huile de vidange



Métaux



Lampes et Ampoules



Huile de fritures



Végétaux



Batteries



Textiles et chaussures



Gravats



Déchets chimiques



Non recyclables



Cartouches d'encre

* Sauf la déchèterie d'Octon, qui accepte uniquement les cartons, le bois, les métaux, les végétaux, les encombrants et les piles.

Point tri

dans toutes les déchèteries

- Emballages ménagers recyclables
- Papier
- Verre

Déchets acceptés dans certaines déchèteries

Déchets	Objets réemployables*	Mobilier usagé	Polystyrène	Bois non traité	Plâtre
Déchèteries					
Aspiran					
Gignac					
Montarnaud					
Clermont-l'Hérault					
Lodève					
Le Pouget					

* Objets et mobilier en bon état, réutilisables, collectés par la Ressourcerie Coeur d'Hérault (association d'insertion).

Où déposer les déchets refusés ?

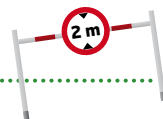
- ▶ Médicaments inutilisés ou périmés : **chez les pharmaciens (Cyclamed)**
- ▶ Pneus et DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) : **chez les revendeurs**
- ▶ Emballages de produits phytosanitaires : **voir distributeurs**
- ▶ Amiante : **chez les professionnels spécialisés**

Jours et horaires d'ouverture des déchèteries



Fermeture de toutes les déchèteries
les dimanches, lundis et jours fériés.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 m de hauteur *



Matin : 9h00 à 12h00 Midi : 14h00 à 17h15

■ ouverte ■ fermée

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
-----	-----	-----	-----	-----	-----

Aspiran, Clermont l'Hérault Gignac	Matin	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■
Le Pouget Lodève Montarnaud	Matin	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■
Montpeyroux	Matin	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■
Octon	Matin	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■
Le Caylar	Matin	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■



Agent de déchèterie :
un métier qui mérite
le respect

Responsables du site et garants du tri, ces professionnels vous accueillent et veillent sur votre sécurité. Ils vous guident pour que vos dépôts s'effectuent dans les meilleures conditions. Soyez bienveillants et à leur écoute.

* se rendre en déchèterie gros véhicules (service payant), sauf dans les déchèteries de Lodève, Le Caylar et Octon : accès pour tous les véhicules de plus de 2 m de hauteur avec un service payant au forfait par passage

Service aux professionnels = service payant



Deux déchèteries Gros Véhicules**

Service payant au poids ouvertes du lundi au vendredi

Elles offrent un service pour les déchets d'activités professionnelles :

- ▶ route de Canet à Aspiran, de 9 h à 12h et de 14h à 17 h
- ▶ rue du Pont de Gignac à Saint-André-de-Sangonis, de 9 h à 12 h et de 14h à 17h30



Dans les autres déchèteries**

Service payant au forfait par passage selon le gabarit du véhicule (à partir de 6 €)

Les déchèteries conçues pour les particuliers sont également accessibles aux professionnels, avec un véhicule inférieur à 2 m de hauteur et moins de 3,5 t, sous certaines conditions.

** Le professionnel souhaitant utiliser ces équipements doit ouvrir un compte auprès des services administratifs à Aspiran, avant son 1^{er} apport en déchèterie et dès son 1^{er} apport en déchèterie gros véhicules.

Plus d'infos sur www.syndicat-centre-herault.org

Pour obtenir vos bacs, trier à la maison, trier au point tri ou en déchèterie, réduire vos déchets...



Syndicat Centre Hérault

Contactez le Syndicat Centre Hérault,

04 67 88 18 46

communication@syndicat-centre-herault.org

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h *

Route de Canet BP 29 34800 Aspiran
www.syndicat-centre-herault.org

Le Syndicat Centre Hérault est la structure intercommunale de traitement des déchets située sur le territoire des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

* service ouvert uniquement le matin pour obtenir vos bacs

Pour trouver le point tri proche de chez vous, flashez-moi !



Pour le ramassage de vos bacs verts et gris...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

Contactez l'intercommunalité dont vous dépendez

La Communauté de Communes du Clermontais

04 67 96 16 27



VALLÉE DE L'HERAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

04 67 57 65 63



Lodevois & Larzac Communauté de Communes

La Communauté de Communes Lodevois et Larzac

04 67 88 90 90

Ne pas jeter sur la voie publique.



Votre bac vert (ou composteur) et votre bac gris sont affectés au logement et doivent rester dans l'habitation en cas de déménagement. Le changement de résident doit être signalé au Syndicat Centre Hérault.

Vous devez sortir votre bac la veille du jour de ramassage et le rentrer après le passage du service de collecte.